

Questions au Feuilleton

question n° 5342 de la même session qui stipulait que le coût de revient aux contribuables était de \$4,927, le premier ministre a-t-il consacré la totalité ou une partie de sa visite à des entretiens avec le président de la Power Corporation, M. Paul Desmarais, et, dans l'affirmative, a) quel en était le but, b) quelles raisons justifient l'emploi de ces fonds publics, c) les entretiens avaient-ils trait à la politique gouvernementale, au parti libéral du Canada ou à des dons au parti libéral du Canada?

2. Quel est le nom des personnes qui ont effectué le voyage aller-retour à l'Île d'Anticosti et parmi elles y avait-il le sous-ministre des Finances de l'époque, M. Simon Reisman, et, dans la négative, celui-ci a-t-il rendu visite à M. Paul Desmarais à la même époque que le premier ministre?

3. Le premier secrétaire auprès du premier ministre, M. James Coumts, a-t-il visité l'Île d'Anticosti et y a-t-il rencontré M. Desmarais et, dans l'affirmative, quand et dans quel but?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1 et 2. Voir la réponse à la question 2881 répondue aujourd'hui.

3. Non.

LE VOL À DESTINATION DE L'AÉROPORT SANDSPIT DANS LES ÎLES-DE-LA-REINE-CHARLOTTE

Question n° 2556—**M. Firth:**

Un appareil Falcon Fan Jet n° 502 de l'escadron 412 d'Ottawa s'est-il rendu à l'aéroport Sandspit aux Îles-de-la-Reine-Charlotte (C.-B.) dans la fin de semaine du 29 avril au 1^{er} mai 1977 et, dans l'affirmative, a) qui étaient les passagers de ce vol, b) quel était le but du voyage?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères de la Défense nationale et du secrétariat d'État m'informent comme suit: Oui. L'appareil a été mis au service du secrétaire d'État qui s'en est servi pour des affaires officielles du gouvernement. Voir la réponse à la question 2881.

«THE BOOKCELLAR», HAMILTON (ONT.)

Question n° 2557—**M. O'Sullivan:**

Des ministères ont-ils versé des sommes d'argent à The Bookcellar, 144 sud, rue James, Hamilton (Ont.) et, dans l'affirmative, a) lesquels et de quels montants s'agissait-il, b) pourquoi ces sommes ont-elles été versées, pendant les années financières (i) 1972-1973 (ii) 1973-1974 (iii) 1974-1975 (iv) 1975-1976 (v) 1976-1977?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): a) Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration—\$533.25; b) (i) 1972-1973—Néant; (ii) 1973-1974—Programme de formation de la main-d'œuvre (\$516.00); (iii) 1974-1975—Achat de livres (\$17.25); (iv) 1975-1976—Néant; (v) 1976-1977—Néant. Les autres ministères n'ont pas de renseignements sur ce sujet.

L'ESPACE D'ENTREPOSAGE POSSÉDÉ OU LOUÉ PAR LE M.A.S.

Question n° 2646—**M. Bawden:**

1. Le ministère des Approvisionnements et Services possède-t-il ou loue-t-il des entrepôts et, dans l'affirmative, où?

2. Dans chacun de ces entrepôts, quel a été, en pieds carrés, l'espace d'entreposage disponible de 1971 à 1977?

3. Combien de pieds carrés d'espace d'entreposage le Ministère prévoit-il utiliser de 1977 à 1979?

4. Le Ministère prévoit-il une concentration des entrepôts et, dans l'affirmative, a) quel en est le détail, b) la possibilité d'une concentration ou d'une réduction de l'espace d'entreposage fait-elle présentement l'objet d'une étude?

5. Y a-t-il majoration du prix des articles vendus des entrepôts du ministère à d'autres ministères et, dans l'affirmative, de combien?

6. Les marchandises non emmagasinées dans les entrepôts du M.A.S., mais achetées directement des fabricants pour les clients par le Ministère subissent-ils une hausse de prix et, dans l'affirmative, laquelle?

7. D'autres ministères préfèrent-ils avoir leurs propres entrepôts, plutôt que de laisser leurs marchandises et leur équipement dans ceux du M.A.S. et, dans l'affirmative, lesquels?

[M. Cossitt.]

8. Le Ministère possède-t-il des entrepôts à l'extérieur du Canada et, dans l'affirmative, a) où, b) songe-t-il à les fermer?

9. Le service d'entreposage offert aux autres ministères est-il sujet à un certain tarif et, dans l'affirmative, quel est-il?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Approvisionnements et Services et des Travaux publics m'informent comme suit: 1. Le ministère des Approvisionnements et Services loue des entrepôts du ministère des Travaux publics aux endroits suivants: Centre d'approvisionnement de la Région de l'Atlantique: a) Burnside Industrial Park, Dartmouth (N.-É.); b) Goose Bay, Labrador. Centre d'approvisionnement de la Région de Québec: a) 800, chemin du Golf, Île des Sœurs, Montréal (Qué.); b) 1006, chemin de Golf, Île des Sœurs, Montréal (Qué.). Centre d'approvisionnement de la Région de la Capitale: a) 1010-ouest, rue Somerset, Ottawa (Ont.); b) 45, boul. du Sacré-cœur, Hull (Qué.); c) Immeuble O'Keefe, 819, rue Wellington, Ottawa. Centre d'approvisionnement de la Région d'Ontario: 1191, Cawthra Road, Mississauga (Ont.). Centre d'approvisionnement de la Région de l'Ouest: 10210-107th Street, Edmonton (Alb.). Centre d'approvisionnement de la Région du Pacifique: 3551, Viking Way Richmond (C.-B.).

2.

2. Régions	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971
Atlantique (voir note 1)	170,237	250,237	50,237	50,237	0	0	0
Québec (voir note 2)	81,806	81,806	81,806	81,806	51,986	70,000	70,000
Capitale (voir note 3)	504,900	524,600	555,400	484,800	467,000	443,200	443,200
Ontario (voir note 4)	96,063	96,063	96,063	96,063	96,063	96,063	0
Ouest (voir note 5)	106,315	106,315	30,000	30,000	30,000	0	0
Pacifique (voir note 6)	37,726	37,726	37,726	37,726	0	0	0

Note 1—Le Centre d'approvisionnement de la région de l'Atlantique est ouvert depuis avril 1974. L'installation est une propriété privée, louée par l'entremise du ministère des Travaux publics (M.T.P.). Le ministère des Approvisionnements et Services (M.A.S.) a pris en main l'entrepôt du ministère des Transports (appartenant au gouvernement), de 200,000 pi. car., à Goose Bay en juillet 1976, et l'a réduit à 120,000 pi. car. en avril 1977.

Note 2—Le Centre d'approvisionnement de la région du Québec a déménagé, en octobre 1973, d'une installation appartenant au gouvernement de 70,000 pi. car., à 1659, rue de Lorimier, à Montréal, installation devant être démolie, vers une installation privée, louée par l'entremise du M.T.P., comprenant 52,000 pi. car. à l'Île des Sœurs. Un entrepôt supplémentaire de 30,000 pi. car., propriété privée, a été loué par l'entremise du M.T.P. en novembre 1974, afin de servir à l'entreposage pour la Commission canadienne du lait.

Note 3—Les principaux locaux d'entreposage du Centre d'approvisionnement de la région de la Capitale sont des installations permanentes de 274,500 pi. car. dans l'entrepôt du parc Plouffe, à Ottawa, qui appartient au gouvernement et est loué par l'entremise du M.T.P. Il occupe également des locaux semi-permanents l'entreposage au 45, boul. du Sacré-Cœur, à Hull. D'année en année, les besoins en locaux varient, pour atteindre par exemple un sommet de 188,000 pi. car. en 1975